



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc – www.crenc.nc – Ridet : n° 675173.0001

Cercles 2024 Équitation Classique

Critères de sélection

Principe :

Les cercles consistent à sélectionner les cavaliers les plus performants dans la discipline du CSO.

Les sélectionnés disposent ainsi de leçons supplémentaires proposées par le CRE ainsi que des sélections possibles pour les déplacements en France, à l'étranger et lors de la Semaine du Cheval pour le Horse Pacific Challenge.

Jusqu'au mois de juillet 2024, la sélection est faite sur l'année 2023

A partir de juillet, une réactualisation est faite prenant en compte également le début de l'année 2024.

Critères de sélection ;

1. Âge (DJS)

Pour le cercle élite, ouvert aux cavaliers de 21 ans et moins.

Pour les cercles espoirs, ouvert aux cavaliers de 18 ans et moins

2. Championnats régionaux CSO et Hunter

Pourquoi le Hunter ?

Dans cette discipline le facteur « qualité naturel du cheval » est moins important, ce qui nous permet d'avoir une vision plus accentuée du niveau technique du cavalier.

Le classement des cavaliers lors de ces championnats se faisant tout au long de l'année, nous donne une vision globale de la régularité des résultats, de l'assiduité, de l'implication de chaque cavalier.

3. Assiduité aux regroupements

Les cavaliers ayant déjà été sélectionnés les années précédentes, mais qui n'ont pas participé aux regroupements obligatoires sont radiés des listes.

Pour réintégrer ces listes et être sélectionnable à nouveau, ces mêmes cavaliers doivent en faire la demande auprès du CTE.

4. Implication et comportement

L'implication et le comportement des cavaliers lors des compétitions équestres et dans le monde équestre en général.

Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Équitation en Nouvelle Calédonie



5. Classement permanent fédéral

Critère supplémentaire mais secondaire pour la sélection.

6. L'absence aux regroupements sans certificat médical ou justificatif scolaire entrainera l'exclusion des cercles

7. La monte des concurrents sera évaluée toute l'année en CSO et Hunter

Tableau récapitulatif des critères et leur importance dans la sélection (concerne les cavaliers ayant l'âge requis) :

RÉSULTATS	CSO	40 %
	Hunter	20 %
COMPORTEMENT	Assiduité aux regroupements	30 %
	Implication	
	Comportement	
AUTRES	CSO : Championnat Territorial	10 %
	Classement permanent FFE	
	Participation dressage	

Effectif

- **Cercle Elite :**

6 cavaliers maximum niveau AM 1/ Elite

- **Cercle espoir (moins de 18 ans)**

6 cavaliers maximum niveau AM3/2

Procédure de sélection 2024

Cercles

1. Les cavaliers répondant aux critères sont pré- sélectionnés par leurs enseignants,
2. Les enseignants proposent au CRENC les noms de cavaliers,
3. Le CTE vérifie les critères d'admission, prend contact avec l'enseignant et remet un avis technique,
4. Une journée de sélection sera organisé le Dimanche 11 Février sur les installations de la famille Gaude. Tous les cavaliers près sélectionnés sont invités et ils seront évalués par un jury sur un parcours de CSO avec leur monture puis avec la monture d'un de leurs coéquipiers tirés au sort. A l'issue de cette journée de sélection, une liste définitive sera établie

Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Equitation en Nouvelle Calédonie



5. Une fois la liste établie, elle doit être validée par le comité,
6. Jusqu'au mois de juillet de l'année en cours, la sélection est faite sur l'année N-1,
7. A partir de juillet, une réactualisation est faite prenant en compte également le début de l'année N,

Les enseignants doivent donc transmettre leurs demandes avant **le 31 Janvier 2024** au CRENC, par mail à equitation@lagoon.nc

Déplacements extérieurs

1. Le CTE établit une sélection selon les critères définis pour les déplacements,
2. Le CTE sélectionne obligatoirement 1 ou 2 cavaliers supplémentaires afin de pallier les désistements,
3. Le classement des cavaliers avec les commentaires et critères de sélection sont transmis au Président de la commission CSO pour avis,
4. La liste définitive est transmise aux membres du bureau pour validation du choix,
5. Le CTE informe ensuite les cavaliers sélectionnés.